



Office municipal
d'habitation
de Montréal

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Nouvelle politique de cession d'immeubles municipaux de la Ville de Montréal

L'OMHM salue les efforts de la Ville de Montréal pour répondre à la crise du logement et pour soutenir l'accessibilité aux logements

Montréal, le 12 novembre 2024 – À l'occasion de la présentation de la nouvelle politique de cession d'immeubles municipaux de la Ville de Montréal, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) tient à saluer les efforts de la Ville pour répondre à la crise du logement et pour soutenir l'accessibilité aux logements. « La nouvelle politique déposée par la Ville a pour objectif de favoriser la réalisation de logements hors marché et de préserver l'abordabilité des logements existants. Elle vient, du même coup, appuyer l'engagement de l'OMHM à favoriser un accès équitable au logement pour tous les citoyens », a déclaré Isabelle Pépin, directrice générale de l'OMHM.

La politique vise à faciliter l'accès à des terrains et à des bâtiments municipaux afin d'y réaliser des projets de logements sociaux et abordables. Elle s'applique aux immeubles municipaux réservés à cet effet, aux sites à développer, comme les terrains vacants, les aires de stationnement et les bâtiments désuets, ainsi qu'aux bâtiments résidentiels existants, comme les maisons de chambres ou les conciergeries. Tel qu'il est mentionné dans la nouvelle politique, le Service de l'habitation de la Ville de Montréal sera responsable de l'application de cette nouvelle politique, avec le soutien du Service de la stratégie immobilière et des arrondissements. L'OMHM compte poursuivre sa collaboration avec ces instances pour identifier, analyser et gérer les immeubles et les sites municipaux destinés à la cession.

La politique s'adresse à toutes les organisations d'habitation dont l'objectif est de réaliser des projets de logements hors marché. Ce faisant, l'OMHM souhaite étendre ses partenariats avec les joueurs de cet écosystème pour la construction de nouveaux projets d'habitation et pour la rénovation de ses immeubles.

« La demande sera tellement grande pour le logement à Montréal au cours des prochaines années que nous croyons que c'est par un travail concerté des acteurs impliqués que nous arriverons à calmer la crise et à offrir plus de logements qui répondent aux divers besoins sociaux et économiques des ménages montréalais », a conclu Isabelle Pépin.

À propos de l'OMHM

L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) est le plus grand gestionnaire de logements sociaux et abordables du Québec. Il a pour mission d'améliorer les conditions de vie de familles et de personnes à revenu faible ou modéré en offrant des logements et des services de qualité, tout en favorisant leur pouvoir d'influence et d'action. Au 31 décembre 2023, l'OMHM gérait un parc immobilier composé de 881 bâtiments – 838 HLM et 43 consacrés à du logement abordable et des résidences du réseau ENHARMONIE. Les activités de l'OMHM sont conjointement financées par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.

-30-

Source :

OMHM

Pierre Choquette

Directeur général adjoint, Développement, stratégies et communications

pierre.choquette@omhm.qc.ca

514 349-5560